

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 23 mai 2024

Date de la convocation : 14/05/2024

Le jeudi 23 mai 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIE
Présents : 15	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	
Pour : 17	Représentés : Jean-Michel DOYEN représenté par Monique CORBIERE-FAUVEL, Géraldine NOEL représentée par Sébastien BRAYLÉ
Contre : 0	Excusés :
Abstentions : 0	Absents : Gérard ASSEMAT, Céline VERGÉ
Secrétaire de séance :	Sandrine CAMELLI

Délibération n°DE_2024_27

Objet : Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de voter les subventions aux associations,

Vu l'avis de la commission associations en date du 20/04/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

VOTE les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessous

Associations	Subventions Demandées 2024	Vote 2024	Subvention Exceptionnelle	Ne prend pas part au vote
1313 - Le Marathon de Laurie	250,00 €	250,00 €		Guy BARDET
Auto-cross Albigeois	400,00 €	400,00 €		
Paroles de Femmes	500,00 €	500,00 €		
Entente Sportive Montans-Peyrole-Cadalen	1 500,00 €	1 500,00 €		
Union Rive Gauche Rugby	1 300,00 €	1 300,00 €		
Foyer Laïque d'Education Permanente	1 300,00 €	1 300,00 €		
Union Sportive Volley Ball	2 000,00 €	2 000,00 €		
Festival d'Autan	1 000,00 €	1 000,00 €		
Amis et Parents des Elèves de l'Ecole de Cadalen	3 700,00 €	3 700,00 €		
Union Sportive Foot Ball	3 200,00 €	3 000,00 €		

Le Saule Cadalénois	1 000,00 €	900,00 €	Ghislaine GUILLERMIER
Le Calicot	200,00 €	200,00 €	
les Amis de la Fête et de la Culture AFCC		1 800,00 €	
Anciens Combattants Cadalen		150,00 €	
FNACA-Comité Intercommunal Cadalen		300,00 €	
Vivre à Cadalen	200,00 €	200,00 €	Pascal SANLEFRANQUE
Le Réveil de Cadalen - Société Chasse	2 193,00 €	2 200,00 €	
ADMR	1 300,00 €	1 300,00 €	
Les Restaurants du Cœur		351,00 €	
L'accord des sons	300,00 €		200,00 €
Double-zéro	400,00 €	200,00 €	
Les commerçants et artisans Cadalen	400,00 €	400,00 €	
Tous Ô Caf'	19 200,00 €	19 200,00 €	800,00 €
Humanitarian Chain	300,00 €	200,00 €	
La Farandole			
Total :	39 343,00 €	41 051,00 €	1 000,00 €
		42 051,00 €	

Fanny Joyeuses	<i>Pas de subventions demandées</i>
L'Hirondelle	<i>Pas de subventions demandées</i>
Compagnie CACHO FIO	<i>Pas de subventions demandées</i>

Fait en séance les jour, an et mois susdits
 Le Maire,
 Sébastien BRAYLE



Le Maire,
 Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
 Sandrine CARAMELLI

Date de transmission de l'acte: 27/05/2024

Date de reception de l'AR: 27/05/2024

081-218100469-DE_2024_27-DE

A G E D I

Mis en ligne le : 31/07/2024

